

GRILLE INTERCHU RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Tout justificatif non remis à la date de dépôt du dossier ne sera pas pris en compte pour l'évaluation du dossier.

Post-Internat Région Centre (0 NON ou 15 OUI) <i>Courrier du chef de service d'accueil <u>en post-internat</u> à fournir</i>		15 points
Soutien Coordonnateur de DES (0, 5 ou 10) : - 0 : Absence de l'avis du coordonnateur - 5 : Avis favorable du coordonnateur - 10 : Présence d'un courrier de soutien motivé du coordonnateur		10 points
Lettre de motivation du candidat (0 à 40 points)	Évaluation du projet pédagogique	Nombre de terrains de stage avec un agrément principal du DES de l'étudiant en région Centre-Val de Loire
		1 = 5 points
		2 à 4 = 3 points
		> 4 terrains = 0 point
		Formation à une technique ou gestion d'une pathologie dans un centre présentant une expertise particulière : 0 ⇒ NON 10 ⇒ OUI mais formation disponible dans la région Centre-Val de Loire 20 ⇒ OUI mais formation non disponible dans la région Centre-Val de Loire
20 points		
Projet scientifique associé 0 : NON 5 : OUI	5 points	
Evaluation de la cohérence du projet	De 0 à 10 points	
Publications (0 à 15 points)	Revue indexée	1er-dernier auteur / 2nd-avant dernier / autre (cumulable). Communication orale en 1^{er} auteur dans un congrès ou publication en 1^{er} auteur dans une revue non indexée (2 points par communication ou article). Poster en 1^{er} auteur (1 point par poster). <i>Dans la limite de 15 points</i>
		5 points / 2 points / 1 point (maximum 15 points)

Master 2 en cours (3 points) / validé (7 points) et/ou DU validé (1 point par DU / maximum 7 points)			7 points
CV (0 à 40 points) <i>* Document synthèse proposé par l'interne, contresigné par la Direction des Affaires Médicales avant soumission du dossier à l'évaluateur</i>	Participation à la continuité des soins en région Centre-Val de Loire moyenne par semestre *	0 garde / astreinte par semestre	0 point
		1 à 10 gardes/astreintes par semestre	2 points
		11 à 25 gardes/astreintes par semestre	3 points
		> 25 gardes/astreintes par semestre	5 points
	Cours (IFSI, conférence pour les externes ...)		1 point / heure (maximum 15 pts)
	Représentation et participation étudiante (Faculté, ARS, CHU) Cumulable	Référent de spécialité	5 points
Membre élu de l'AIT/SICVL - GRACE-IMG ou BIBIPHT		15 points	
Année internat <i>(semestre d'internat au cours duquel l'interne souhaite réaliser le stage inter CHU)</i> (0 à 10 points)	ANCIEN RÉGIME PHASE D'APPROFONDISSEMENT (Dernière année)		10 points
	PHASE CONSOLIDATION PHASE D'APPROFONDISSEMENT (sauf dernière année)		5 points
	PHASE SOCLE		0 points
Promotion de la mobilité des internes (0 à 3 points)	Première demande INTERCHU		3 points
	Un INTERCHU déjà effectué		1 point
	Plus de Un INTERCHU déjà effectué		0 point
TOTAL (0 à 140 POINTS)			